

Inspecteur en urbanisme et en environnement

Poste permanent à temps plein

Installée sur les rives du lac des Deux Montagnes et offrant à plus de 6 500 citoyens, un milieu de vie alliant loisirs, villégiature et vie communautaire, la Municipalité de Pointe-Calumet souhaite s'adjoindre les services d'un inspecteur en urbanisme et en environnement pour un poste permanent à temps plein.

Sommaire des responsabilités

L'inspecteur en urbanisme et en environnement assiste le directeur de l'urbanisme et de l'inspection municipale dans l'application des règlements municipaux et notamment, il est amené à effectuer les tâches suivantes :

- Effectue des inspections régulières en conformité avec les lois et règlements en vigueur;
- Traite les plaintes des citoyens en regard du zonage, des nuisances ou de la construction, procède à diverses enquêtes et inspections et en fait le compte rendu;
- Rédige les avis et constats d'infractions, en assure le suivi et agit à titre de représentant de la Municipalité dans les dossiers à la Cour municipale;
- Reçoit et renseigne les citoyens quant à l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisances;
- Traite certaines demandes de permis et certificats et assure leur suivi;
- Traite les requêtes relatives à la réglementation municipale en environnement (matières résiduelles, abattage d'arbres, vidange des fosses septiques, etc.);
- Assure le bon déroulement et le respect des collectes des différentes matières résiduelles et sensibiliser les citoyens à la récupération et à la valorisation de celles-ci;
- Assure la liaison avec les fournisseurs de l'écocentre;
- Participe à l'établissement des politiques et programmes visant la promotion et le développement du territoire et les soumet à son supérieur.

Exigences

- Posséder un diplôme d'études collégiales en technique de l'aménagement du territoire, en urbanisme, en environnement ou tout autre formation jugée équivalente;
- Détenir un minimum d'expérience de 2 ans dans un emploi similaire;
- Avoir une bonne connaissance du milieu municipal;
- Posséder des bonnes connaissances des lois, politiques et règlements régissant le milieu municipal notamment le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usés (Q2-R22) et le Programme métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Compétences recherchées

- Posséder d'excellentes habiletés en communication orale et écrite;
- Faire preuve de tact, de diplomatie et de courtoisie;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Apprécier le travail de terrain;
- Posséder un fort intérêt pour les questions environnementales;
- Avoir une bonne connaissance de la suite Office et du logiciel AccesCité territoire (un atout).

Date d'entrée en fonction

La date d'entrée en fonction est le 5 juillet 2021.

Personne à contacter

Samuel Bleau-Caron
Directeur de l'urbanisme et de l'inspection municipale
450 473-5930 poste 228

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 6 juin 2021** par courriel à l'adresse suivante : s.bleau-caron@pointe-calumet.ca

La forme masculine employée dans le présent texte désigne les femmes et les hommes. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.